



Communauté de communes
Andaine-Passais

Madame, Monsieur,

La question des déchets est au coeur de nos préoccupations.

La collecte, les dépôts sauvages et les coûts en augmentation obligent les collectivités à modifier les modes de ramassage. Le Conseil Communautaire a opté pour la **collecte incitative**.

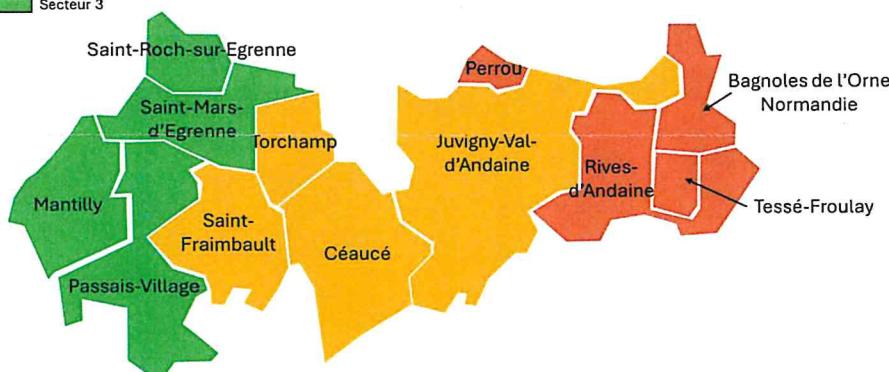
Nous devons diminuer le tonnage des ordures ménagères résiduelles dont le coût global est de plus en plus élevé. Voici les changements qui s'opéreront à **compter du 1^{er} janvier 2026**.

La collecte en Porte à Porte sera généralisée sur le **territoire de la CC Andaine-Passais**, pour les ordures ménagères comme pour la collecte sélective.

Les colonnes d'Apport Volontaire, **exceptées les colonnes verre**, seront supprimées.

- Afin de faciliter le geste de tri, vous n'aurez plus à séparer les papiers/cartons des emballages métalliques et plastiques : tout ira dans le même sac jaune translucide ou dans le bac. Puis des bacs de tri à couvercle jaune remplaceront progressivement les sacs jaunes qui seront à votre disposition dans votre mairie à partir de décembre.

Secteur 1
Secteur 2
Secteur 3



PLAN DE DÉPLOIEMENT DES BACS DE TRI

Secteur 1 : 4^{ème} trimestre 2025
Secteur 2 : 1^{er} semestre 2026
Secteur 3 : 2^{ème} semestre 2026

Autre changement notable : **les particuliers doivent retirer en mairie (se munir du certificat d'adressage) des sacs translucides**. Les gris pour les ordures ménagères sont utilisés depuis le 1^{er} octobre et les jaunes pour les recyclables seront à utiliser à partir du 1^{er} janvier 2026. **A terme, les sacs non conformes (contenant des déchets recyclables, biodéchets...) ne seront pas collectés.**

Voici la fréquence de collecte au 01/01/2026 : en alternance tous les 15 jours (sauf Bagnoles de l'Orne) pour les sacs gris ordures ménagères et les sacs jaunes ou bacs de tri (voir calendrier ci-joint).

Nous vous invitons à installer l'application « Intramuros » ainsi qu'à consulter le site officiel de la collectivité : <https://ccandainepassais.org>.

Nos services seront à vos côtés, à l'adresse gestiondechets@ccandainepassais.fr, pour vous accompagner dans ces changements qui permettront de répondre aux enjeux économiques et écologiques que nous ne pouvons plus ignorer.

Sylvain JARRY
Président de la CC ANDAINE-PASSAIS

Chantal DUMAINE
Vice-Présidente en charge de l'environnement